© PNR HVC

CHARRETERIES

Ranger le matériel

- Les charreteries sont des bâtiments de taille intermédiaire. Le rez-de-chaussée est dédié au rangement du matériel agricole, les combles abritent des greniers.
- Les murs-pignons et le mur côté « champs » sont totalement aveugles ; le rez-de-chaussée du bâtiment est totalement ouvert côté cour.

Grenier ouvert par une gerbière* ou une lucarne à foin* côté cour.

- Toiture à deux versants. Peut être ponctuée d'une lucarne à foin* côté cour.
- La façade sur cour est faite de pans de bois portés par des poteaux en rez-de-chaussée.

© PNR HVC

- Seuls bâtiments qui ne sont pas entièrement maçonnés. Sur cour : pans de bois sur poteaux porteurs apparents. Tuiles en couverture. Façade extérieure et pignons : moellons de meulière et de grès. Enduit couvrant ou à pierre vue.

Volumétrie

Composition des façades

Composition des toitures

Modénature et détails ornementaux

Matériaux et mise en œuvre

HANGARS

Les hangars font leur apparition lorsque les machines agricoles évoluent, dès le XIX[e] siècle. D'abord fermés sur trois côtés comme leurs aïeules les charreteries, ils s'ouvrent progressivement pour n'être plus, jusqu'au milieu du XX[e] siècle, composés que de poteaux porteurs et d'une toiture. Ils prennent alors l'allure de halles couvertes.

De charpente bois ou métallique, les hangars sont également des bâtiments caractéristiques, bien qu'isolés du reste du bâti agricole.

© PNR HVC

BATIMENTS PARTICULIERS

Le corps de ferme peut comporter d'autres éléments que l'on trouve moins systématiquement mais qui possèdent leurs particularités :

Colombier

- Sur le territoire du Parc, les colombiers sont des tours circulaires coiffées en poivrière. Leurs seules ouvertures sont une porte en rez-de-chaussée et une baie en hauteur destinée au passage des pigeons.
- Bâtiments maçonnés, les colombiers sont bâtis en moellons de meulière, de grès et de silex protégés par un enduit couvrant ou à pierre vue. Ils sont couverts de tuile.
- Un cordon mouluré court aux deux tiers de la façade. Loin d'être décoratif, il avait pour rôle d'empêcher l'entrée des prédateurs des pigeons dans le colombier, lesquels pouvaient passer par la baie.
- A l'intérieur, les boulins* - en pierre ou en terre - peuvent avoir été conservés.

Pigeonnier-porche

- Dans les porches d'entrée ou ceux menant aux granges, quelques niches peuvent avoir été aménagées dans le fronton ou dans les combles, au-dessus de l'accès, en intérieur de cour dans le cas de porches de granges.

Portail d'entrée

- Entrée de la ferme monumentalisée et couverte, formée d'une porte cochère souvent associée à une porte piétonne.
- Les poteaux latéraux sont en moellons de meulière, de grès et de silex enduits.
- La toiture, à deux pans ou à croupes*, est couverte de tuiles.

*Le **colombier** est un bâtiment sur pied, dont le but premier est d'abriter les pigeons. Au contraire, le **pigeonnier** est un ensemble de niches situées dans un élément bâti dont les fonctions premières étaient autres.*

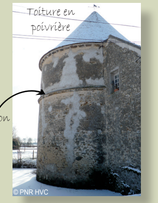

Colombier

© PNR HVC
Pigeonnier aménagé dans les combles du porche d'entrée

Portail d'entrée

Pour en savoir plus sur l'histoire et l'architecture des fermes du Parc, procurez-vous la plaquette éditée par le Parc *Découvrir les grandes fermes. Histoire et architecture de ce patrimoine méconnu*, disponible gratuitement, sur demande, à la Maison du Parc ou téléchargeable sur le site Internet du Parc.

Préserver les caractéristiques du bâti

COMPRENDRE LES BÂTIMENTS

Que vous souhaitiez restaurer votre corps de ferme ou faire évoluer le bâti, il est nécessaire de le connaître au préalable. Ainsi, vous pourrez effectuer des travaux respectant l'existant.

Les bâtiments qui composent les corps de ferme de notre territoire possèdent leurs particularités propres qui vous sont ici livrées.

© PNR HVC
© PNR HVC

Prendre le temps de regarder

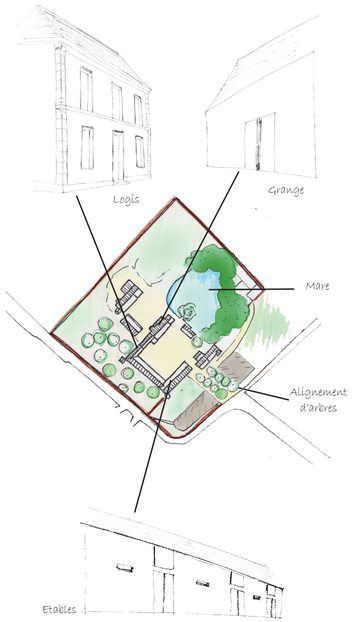

Des photos ou des dessins, même schématiques, permettent de souligner les particularités de chacun des bâtiments. Volumes, composition de façade, ouvertures... distinguent logis, grange ou étables.

UN INVENTAIRE DES FERMES

Parce que la connaissance est le premier pas vers la compréhension, la réalisation d'un *Inventaire des fermes patrimoniales* s'est imposé au Parc en premier lieu.

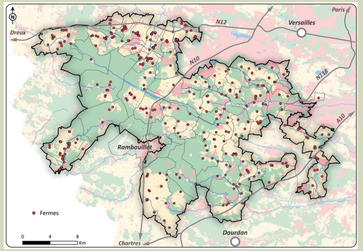

Fermes identifiées sur le territoire du Parc

Sources : MOS 2008 © IAURIF, communes © IGN BD-topo
Réalisation Mission SIG PNRHVC - mars 2013

Le Parc naturel régional a pour vocation la **connaissance, la préservation et la mise en valeur des patrimoines**. Il œuvre tout autant au **développement du territoire**. L'intérêt porté aux fermes procède donc d'une démarche globale alliant sauvegarde et prospective.

L'inventaire des fermes patrimoniales a permis d'apporter un éclairage non négligeable sur l'histoire de ces fermes, sur leur vocabulaire architectural. Il a également apporté son lot de connaissances : combien de fermes « anciennes » toujours présentes sur le territoire du Parc (carte) ? Quelle situation au regard des documents d'urbanisme ? Quelle utilisation actuelle des bâtiments ? Quelle destination future envisagée par les propriétaires ? Quels besoins ? ...

C'est en croisant ces informations que le Parc a pu élaborer les présentes fiches.

D'autres inventaires avaient déjà été réalisés par le Parc sur le patrimoine vernaculaire et les paysages. Tout comme l'*Inventaire des fermes patrimoniales*, ils sont consultables sur demande à la Maison du Parc.

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

COMPOSITION D'ENSEMBLE

Au premier regard, un corps de ferme est avant tout un ensemble composé de multiples bâtiments accompagnés de végétal, de minéral et d'eau *(voir fiche 7)*.

La cour

La cour est un élément constitutif à part entière. Elle n'est pas seulement un espace résiduel né de la configuration du bâti, mais bien un lieu de vie, avec ses usages et son organisation.

Elle est un élément unique et unitaire vers lequel sont tournés les bâtiments : ceux-ci sont en effet majoritairement ouverts sur la cour et non vers l'extérieur.

La cour était pavée, empierrée ou recouverte de terre stabilisée. Une mare pouvait s'y trouver. Les animaux de la ferme et le tas de fumier y avaient également leur place.

Cohérence du bâti

Les différents bâtiments qui composent le corps de ferme forment un ensemble harmonieux et cohérent. Pourtant, ils possèdent chacun leurs particularités. En effet, chaque bâtiment était destiné à remplir une fonction et cette fonction dictait la forme même du bâti.

La préservation d'une cohérence d'ensemble des lieux est tributaire du maintien de la lisibilité des fonctions dédiées à chacun des bâtiments et de la diversité des façades.

© PNR HVC

Volumétrie

L'ensemble peut apparaître comme un assemblage complexe de bâtiments, pourtant chacun d'entre eux est constitué de volumes très simples : un parallélépipède rectangulaire sur lequel vient se poser une toiture triangulaire (à deux versants ou parfois à croupes*). Ils présentent un de leur murs gouttereaux* sur la cour. Les toitures présentent des pentes allant de 35° à 55°.

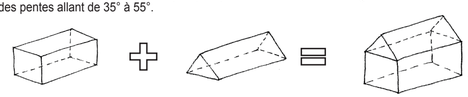

DES MATÉRIAUX LOCAUX

Meulière et Grès

Les matériaux de construction utilisés sont des matériaux trouvés au plus près. La meulière **(1)** et le grès **(2)** associés au silex étaient extraits de carrières locales.

De même, les couvertures arborent des tuiles - de façon précoce sur ces grandes et riches fermes - issues de tuileries installées sur le territoire. Seuls les bâtiments indiquant une richesse ou un statut particulier (le logis souvent) sont couverts en ardoises, matériau importé et au coût plus élevé.

Tuiles plates et à emboîtement

Dès le XVII[e] siècle, la tuile remplace le chaume sur les grandes fermes, alors que dans le reste du monde rural, il faudra attendre le XIX[e] siècle et la mécanisation de sa fabrication. C'est d'abord de la petite tuile plate en terre cuite **(3)**. Elle est aujourd'hui encore très présente sur les toitures des bâtiments agricoles anciens. Il convient donc de maintenir ce matériau. Néanmoins, dès le XIX[e] siècle, la tuile à emboîtement fait son apparition. Il s'agit des tuiles losangées **(4)**, de production locale également. **Ces tuiles font aussi partie du patrimoine local et sont à préserver**. Sur un bâtiment du XIX[e] siècle, la pose de petites tuiles plates peut alors être anachronique !

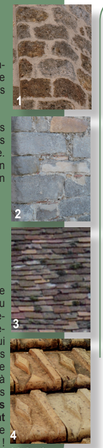
1
2
3
4
© PNR HVC

DE LA TERRE CRUE EN MAÇONNERIE ?

Les murs de nos bâtiments anciens sont essentiellement maçonnés avec des moellons appareillés avec un **mortier de terre**. Des remises bâties en pans de bois, dont le remplissage peut être réalisé en **torchis**, ponctuent également le territoire. Enfin, la terre est présente sur le tiers ouest du territoire du Parc sous forme de **bauge**.

La bauge est une technique qui permet d'édifier des murs monolithiques en terre crue mélangée à des fibres végétales, essentiellement de la paille rigide. Contrairement à la technique du pisé, plus connue, la construction en bauge ne nécessite pas de coffrages et les murs sont montés par empilement (ou «levées» successives) du matériau.

Les désordres qui apparaissent sur les murs anciens en bauge sont essentiellement dûs à une méconnaissance de ce matériau et à des interventions inadaptées sur le bâti (création d'ouvertures inopportunes, enduit imperméable...) ou sur son environnement direct (imperméabilisation du sol). **Il est nécessaire de vérifier que le mur, sensible à l'humidité, est toujours protégé par «de bonnes bottes et un bon chapeau»,** à savoir un soubassement en pierres évitant les remontées par capillarité ainsi qu'une toiture ou chaperon* débordant pour éviter les eaux de ruissellement.

La terre crue, longtemps décriée car associée à une architecture pauvre, fait aujourd'hui l'objet de nombreuses recherches et son emploi sort du cadre de la restauration de bâti traditionnel. **Ce matériau possède en effet d'indéniables atouts en matière d'isolation thermique et phonique**. De plus, il favorise les filières courtes (extrait du sol à proximité et utilisation notamment des terres de déblais) et donc une **excellente insertion du bâtiment dans son environnement.**

© PNR HVC

LOGIS

Loger les hommes

Volumétrie

- Plusieurs cas de figure :
  - Le logis «se fond» dans le reste du bâti. Il n'est ni plus haut, ni plus large. Il y a alors unifaîtage* et souvent les matériaux employés sont les mêmes que sur les bâtiments mitoyens.

  - Le logis présente des volumes différents. Il est plus haut, plus large. Sa toiture est individualisée (voire singularisée par des formes spécifiques). Il peut ressembler à une maison bourgeoise.

Composition des façades

- Organisation en travées* possible. Bâtiment le plus ouvert de l'ensemble. Ouvertures rassemblées sur les murs gouttereaux*. Les murs-pignons* sont généralement aveugles. Baies* plus hautes que larges, volets de bois à deux battants avec pentures, traverses mais pas d'écharpe *(voir fiche 5)*. Porte d'entrée située dans la façade sur cour, accès possible vers un jardin/verger.

Composition des toitures

- Toiture à deux versants ou à croupes*. Lorsque le logis s'individualise, les formes peuvent devenir complexes. Une ouverture généralement unique et située sur cour : lucarne à foin*.

Modénature et détails ornementaux

- Bâtiment le plus soigné de l'ensemble. Lorsqu'il est différencié par rapport au reste du bâti, on peut y trouver des chaînes de travées ou d'angle*, des bandes plates ou des cordons moulurés, des soubassements* en pierre de taille. Epis de faîtage, aisseliers... A partir des années 1830, les encadrements de baies peuvent être faits de briques (ou d'un décor imitant la brique).

Matériaux et mise en œuvre

- Bâtiment maçonné. Moellons de meulière, de grès et de silex protégés par un enduit couvrant ou à pierre vue. Rares cas de rocaillage. Pierre de taille en soubassement, présence possible de briques ; tuiles ou ardoises pour les couvertures.

© PNR HVC

A la fin du XIX[e] siècle, apparaissent les toitures à rives saillantes (toitures à deux versants et à pignon couvert). Avec ce débord de la toiture apparaissent de nouveaux éléments extérieurs destinés à la soutenir tels corbeaux et aisseliers. La forme de ces toitures et les éléments qui y sont associés doivent être préservés.

Volumétrie :

Forme générale et rapport entre la longueur, la profondeur et la hauteur des bâtiments.

Composition des façades :

Organisation des façades, quantité, forme et situation des ouvertures

GRANGES

Stocker les récoltes

Volumétrie

- Les granges sont de hauts bâtiments, souvent les plus hauts de l'ensemble, peu longs mais profonds.

L'intérieur est formé d'un seul et important volume.

Composition des façades

- Très peu d'ouvertures en façade.

Côté cour, le mur est uniquement interrompu par une, voire deux, portes charretières*.

Côté « champs », il est possible de trouver une (des) porte(s) charretière(s) répondant à celle(s) située(s) sur la cour, mais le mur est souvent aveugle.

Les murs-pignons* sont aveugles.

Composition des toitures

- Les toits sont à deux versants, bien que l'on trouve quelques rares cas de croupes*. Les granges possèdent bien souvent des toitures qui se distinguent du fait de leurs importantes proportions. Les toitures sont totalement aveugles.

Modénature et détails ornementaux

- Les soubassements* peuvent être traités différemment. A partir des années 1830, les encadrements de baies peuvent être faits de briques (ou d'un décor imitant la brique). Mais dans la majorité des cas, les granges ne présentent pas d'éléments de modénature ou de détails ornementaux.

Matériaux et mise en œuvre

- Bâtiments maçonnés. Moellons de meulière, de grès et de silex. Enduit couvrant ou à pierre vue. Présence possible de briques. Tuiles en couverture.

© PNR HVC

Les portes charretières sont parfois précédées de porches maçonnés (aux extrémités), à toiture propre (deux ou trois pans) ou formée par le prolongement de la toiture de la grange (rampante). Ces porches pouvaient servir d'aire à battre. Une aire à battre couverte (au centre) pouvait également être associée à la grange.

Composition des toitures :

Forme des toits, façon dont ils se fondent ou émergent dans l'ensemble bâti, quantité, forme et situation des ouvertures

Modénature et éléments d'accompagnement :

Eléments de relief et de décor situés sur les bâtiments et leur organisation

ETABLES

Abriter les animaux

Volumétrie

- Les étables sont de longs bâtiments, peu hauts et peu profonds.

Les volumes intérieurs sont divisés verticalement et horizontalement :
Verticalement, le rez-de-chaussée est occupé par les bêtes, les combles, par des greniers (fenils).
Horizontalement, le rez-de-chaussée accueille différentes salles en enfilade.

Composition des façades

- Peu d'ouvertures en façade.

Côté cour, les façades sont asymétriques et irrégulières. On y trouve deux niveaux d'ouverture :

Au rez-de-chaussée, des portes menant aux étables, dont les dimensions varient en fonction des animaux abrités, alternent avec des jours* d'aération.

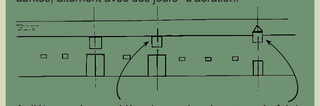

A l'étage, des gerbières* ou des lucarnes à foin* permettent l'accès aux greniers.

Côté « champs », seul le rez-de-chaussée est ouvert par des jours* destinés à aérer les étables (similaires à ceux trouvés sur cour). Cette façade est plus régulière que la précédente.

Les murs-pignons* sont aveugles.

Composition des toitures

- Longues toitures à deux pans (les différentes salles sont à unifaîtage*), rares cas de croupes*. Côté cour, le toit peut être scandé par quelques lucarnes à foin*, mais il est aveugle côté champs.

Modénature et détails ornementaux

- Les soubassements* peuvent être traités différemment. A partir des années 1830, les encadrements de baies peuvent être faits de briques (ou d'un décor imitant la brique). Mais dans la majorité des cas, les étables ne présentent pas d'éléments de modénature ou de détails ornementaux.

Matériaux et mise en œuvre

- Bâtiments maçonnés. Moellons de meulière, de grès et de silex. Enduit couvrant ou à pierre vue. Présence possible de briques. Tuiles en couverture.

© PNR HVC

Petites baies d'étables aux encadrements faits de briques et datées du XIX[e] siècle.

Matériaux et mise en oeuvre :

Matériaux de gros oeuvre et de finition et façon dont ils sont utilisés

© PNR HVC